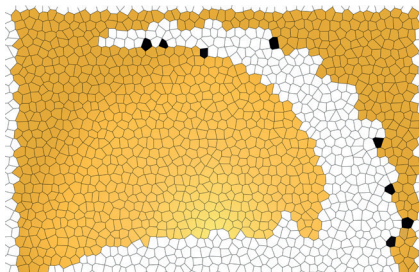


Les Gens d'HMV



Feuille de liaison des agents du CIAS HMV et de la CCHMV. Chaque mois, un focus service et des news. N°18 - Mai 2023

La Mobilité en marche !

L'interview de Nathan Clouet

Nathan peux-tu nous présenter ton poste et ton service ?

En tant que chargé de projets mobilité, mes missions sont les suivantes : mettre en œuvre et piloter les services de transports en commun touristiques saisonniers (hiver / été) ; mettre en œuvre et piloter les actions en faveur de l'écomobilité inscrites dans le Schéma de Mobilité qui est encore en cours d'élaboration mais qui va permettre de cadrer les actions du service Mobilité pour les trois prochaines années.

Par ailleurs, la CCHMV a signé une convention de coopération avec la Région AURA qui définit un programme de travail commun. J'en profite pour rappeler que la Région AURA est l'Autorité Organisatrice de la mobilité en HMV, c'est-à-dire qu'elle doit valider l'ensemble des projets du service Mobilité.

Pour résumer, l'objectif est d'identifier les enjeux en matière de mobilité en Haute Maurienne Vanoise et d'y répondre par des actions concrètes, en travaillant très étroitement avec différents acteurs (Région AURA, communes, Office du tourisme, opérateurs de transport, prestataires extérieurs, etc.).

Quelles qualités faut-il avoir pour ton poste ?

Selon moi, il faut être curieux car les solutions de mobilités et les pratiques de mobilité sont en perpétuelle évolution. Il est donc nécessaire de les appréhender et de prendre du recul sur ces dernières pour en tirer le meilleur selon les objectifs que l'on se fixe.

Il faut également avoir une capacité de médiation car les projets de mobilité en HMV mobilisent de nombreux acteurs qui sont plus ou moins en contact et il faut donc s'assurer que tout se déroule pour le mieux.

Qu'est-ce qui est méconnu dans ton travail ?

Comme l'ensemble des chargés de projets du Pôle Tourisme, je travaille en « mode expérience usager », j'essaie au maximum de me mettre à la place de l'habitant/du visiteur/du saisonnier, pour identifier les différentes



opportunités, contraintes et risques inhérents à la mise en place de projets.

Ce qui te plaît le plus dans ton travail ?

La diversité des projets sur lesquels je travaille (mise en place de transports en commun, d'un projet de covoiturage, d'interfaces web pour faciliter le parcours mobilité des visiteurs qui viennent sur le territoire, animations, etc.).

Tous ces projets ont un but commun qui me tient particulièrement à cœur : limiter l'autosolisme (le fait d'utiliser sa voiture seul), afin de pas contribuer davantage aux émissions de gaz à effet de serre et à la précarité énergétique des individus. Au vu des enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui sont en lien avec la mobilité, j'ai envie de contribuer, à mon échelle, à cet objectif.

Ce qui te plaît le moins ?

Le flou qui règne sur les projets de grandes envergures (V67, tunnel Lyon-Turin, étude TELT, etc.) et pour lesquels j'ai, comme beaucoup d'autres acteurs, peu de visibilité. C'est frustrant car ces projets peuvent avoir à plus ou moins long terme des impacts sur la mobilité au quotidien en Haute Maurienne Vanoise.

Une insatisfaction ?

Le fait de manquer de temps pour mobiliser correctement les acteurs du territoire (grands hébergeurs, taxis, entreprises, etc.) sur certains projets puisque je n'ai pas toujours la possibilité d'aller directement les voir et discuter avec eux. Pourtant, ils peuvent



jouer un rôle déterminant au niveau des changements de pratiques en matière de mobilité.

Une satisfaction ?

Travailler sur un territoire qui malgré sa géographie et sa faible densité a la volonté de travailler sur les changements de comportements en matière de mobilité et mettre en place des projets qui pourront y contribuer.

Si tu pouvais vivre une journée d'un autre collègue, ce serait dans quel service ?

Dans le service Activités de Pleine Nature pour avoir, parfois, la possibilité de faire du VTT tout en travaillant !

As-tu le sentiment d'avoir une bonne connaissance de l'ensemble des services de la Comcom et du CIAS ?

Bien que les numéros « Gens d'HMV » permettent d'avoir une meilleure connaissance de certains services, j'espère que pourra être organisé, pour les « nouveaux », un tour des services ou une visioconférence (sur le principe de ce qui a été réalisé récemment par l'OTHMV), ceci pour échanger plus en détails sur les missions de l'ensemble des agents de la CCHMV et du CIAS, cela d'autant que nous ne travaillons pas tous au même endroit.

Quel est ton rêve pour le territoire HMV ?

Mon rêve serait, quelle que soit la période de l'année, qu'il soit possible de se rendre et de se déplacer en HMV autrement et aussi facilement que seul en voiture, cela en ayant un éventail de solutions de mobilité permettant de répondre à une grande partie des besoins en déplacements des personnes présentes ou se rendant sur le territoire.

Bienvenue à Elodie Cerantola...



Elodie remplace Alexia Jouve au poste de Projectionniste/Chargée du développement des cinémas. Elle assurera les séances dans les cinémas l'Embellie et la Ramasse et développera des actions pour valoriser nos salles. Durant l'été, un opérateur projectionniste arrivera en renfort à La Ramasse. Contact : cinema@cchmv.fr et 07 48 10 10 41.



... et à Elodie Ratel

Elodie rejoint le pôle Artisanat-Commerce-Industrie dans le cadre d'un stage. Elle travaillera sur l'inventaire de la vacance foncière dans nos zones d'activités économiques, et sur la mise en place de notre observatoire économique. Son adresse : e.ratel@cchmv.fr

Relevé des avis du CST de la CCHMV et du CIAS HMV, séance du 30 mai

Le CST (Comité Social Territorial) de la CCHMV et du CIAS HMV, présidé par Jean-Claude Raffin, vice-président de la CHMV en charge des finances et des Ressources Humaines, s'est réuni le 30 mai en présence des représentants employeur du CIAS et de la CCHMV, et des représentants du personnel.

À l'ordre du jour les points suivants :

● Le protocole d'astreinte service assainissement collectif – Pôle technique – Aménagement.

Avis favorable à l'unanimité des collègues employeur et représentants du personnel.

● Suppression d'emplois permanents

Avis favorable à l'unanimité des collègues employeur et représentants du personnel.

● Audit et préconisations opérationnelles concernant l'organisation interne et la coordination du Pôle Enfance-Jeunesse du CIAS HMV : proposition de nouvelle organisation.

Avis favorable à l'unanimité du collège employeur. Avis favorable à l'unanimité sous réserve de la prise en compte des remarques formulées et mentionnées dans le procès-verbal de la séance du collège des représentants du personnel.

Suite au verso

